

Marseille, le 9 Septembre 2020

MUTABILITY*

Chers membres de Futurs Composés,

J'ai été élu président de notre réseau **en décembre 2016** à l'issue des journées de Nanterre, puis réélu en 2018 après l'assemblée générale de Metz. Ainsi, près **de quatre années** se sont écoulées durant lesquelles j'ai eu le privilège de conduire l'action de Futurs Composés, période qui parachevait **un long temps d'engagement** et de maturation au bureau et au conseil d'administration de notre belle structure.

Pendant cette décennie, j'ai pu, avec bonheur, assister à la « fabrication » de Futurs Composés – historiquement co-élaboré par **Benoît Tiberghien** et notre regretté **David Jisse** – croiser Anaïs Chapalain, Alice Gabbai, Constance Renger et, bien sûr, travailler en grande complicité avec la déléguée générale actuelle qui m'a accompagné tout au long de ma mandature, **Martine Duverger**, rejointe il y a peu par Julia Boutard.

Premier président élu après les fondateurs, je m'étais fixé trois objectifs notables : **La croissance, la circulation et la fédéralisation**. Notre réseau dépasse aujourd'hui les **300 membres**, alors qu'il n'en comptait quasiment que la moitié à mon arrivée ; les **Rendez-vous de la Création** ont fait florès, ainsi que les manifestations intra et inter-réseaux qui se sont multipliées. En revanche, malgré de sérieuses bonnes volontés et de **nombreux temps forts en région**, je ne suis pas parvenu à organiser une fédération nationale pensée comme un grand Rhizome à l'échelle des musiques de création en Région.

« *C'est le désir qui crée le désirable, et le projet qui pose la fin* » écrivait Simone de Beauvoir.

Je pressens, aujourd'hui, la nécessité d'instiller **un souffle neuf** sur les ailes de notre réseau. Il est temps que des **projets inédits** se dessinent afin que l'un d'entre eux, en résonance avec l'éthique et les pratique de nos adhérents, puisse être porté par une équipe désirée, désirable et en capacité **faire face aux grands défis** qui s'annoncent. Sans me prévaloir d'une **vision des enjeux** qui ne fera certainement pas défaut au prochain bureau renouvelé, et pour m'acquitter de ma tâche jusqu'au bout, j'ai souhaité partager avec vous ces dernières réflexions.

Je distingue en cette période cruciale **cinq problématiques majeures** :

- **Élargissement des adhérents** : faut-il développer Futurs Composés ou au contraire le restreindre, comme certains le pensent ? L'idée **d'englober toute la création**, chère à mon mandat, fait aujourd'hui discussion, et il me paraît crucial que tous les adhérents participent au débat.
- **Équidistance des membres** : à travers les questions de gouvernance et de représentativité, c'est ici de la **place de tous et de chacun** dont il est question. Notre

réseau présente un caractère unique, auquel en toute modestie j'ai largement contribué : les « « grands » et les « petits » y **siègent à égalité** autour de la table, des compositeur·rice·s et performateur·rice·s en création dans les **régions les plus excentrées** à l'**IRCAM** et aux grands festivals. Demain, il nous faudra choisir entre **réaffirmer cette ouverture** ou **envisager un autre modèle**.

- **Équité des esthétiques** : Il existe à ce jour de véritables risques relatifs au durcissement des esthétiques. Il me paraît essentiel que le futur conseil d'administration veille à **ne pas se refermer sur lui-même** et à garder les oreilles bien ouvertes sur le monde. Devenir le réseau des gens qui font partout la même chose, ce serait **uniformiser le geste créatif** et en réduire la portée.
- **Nécessité de la collecte de données** : Par une injonction de nos partenaires (SACEM/DGCA) mais aussi au vu de la **rapidité de réaction** exigée aujourd'hui à l'échelle d'un grand réseau national, une véritable **réforme de l'information** doit être entreprise au sein de Futurs Composés dans les mois qui viennent. La mise en œuvre d'un **vaste DATA de la création musicale** pose en filigrane la question des moyens, de l'organisation et du recrutement en interne des permanents de Futurs Composés.
- **Action politique** : Il me paraît désormais crucial de définir **ce qui différencie un réseau d'un syndicat**. A titre d'exemple imagé, Futurs Composés est au Profedim **ce que le syntagme est au paradigme** : notre réseau réunit toute la chaîne des musiques de création, par là-même, il a vocation à interroger les politiques de la culture. Doit-il pour autant, comme certains le demandent récurrentement, **s'engager à 360 degrés dans le lobbying politique** ?

Mes chers ami·e·s, j'aurai plaisir à vous retrouver à l'assemblée générale du 16 octobre 2020 et d'ici-là, pourquoi pas, à échanger avec vous.

Pour celles et ceux qui ne pourront se déplacer, et aussi, personne ne le souhaite, en cas d'accélération de la pandémie due à la Covid 19, un **vote électronique** sera mis en place dont les modalités vous seront communiquées avant la fin du mois de septembre.

D'ici là, bonne rentrée à tous·te·s !

Raoul LAY

* *Nought may endure but Mutability* / Percy B. Shelley